

ÉCOLE SAINT-LOUIS,

A NAMUR.

Etablie sous le patronage de Monseigneur l'Evêque.

Cet Etablissement, dirigé par des Ecclésiastiques, est destiné à l'enseignement primaire.

Les enfants seront admis dès l'âge de six ans. On s'y attachera à leur donner une éducation chrétienne et une instruction solide.

La rétribution est de 10 francs par trimestre, payables d'avance, et sans aucun accessoire.

Les leçons des arts d'agrément, étant facultatives, sont aux frais des Parents.

Les classes seront ouvertes le 2 mai prochain.

On pourra s'adresser pour les inscriptions ou pour renseignements au Directeur, à dater du 42 avril, au local de l'école, rue des Fossés, n° 939.

LE DIRECTEUR,

F.-J. Debras, prêtre.

Namur, le 4 avril 1853.